

Synthèse

Etude sur les attentes des acteurs « non-DRIRE »
concernant l'évolution du
Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions Industrielles de PACA
(SPPPI PACA)

DRIRE PACA
Décembre 2008



ID International
99 boulevard Périer
13008 Marseille
contact@id-international.com
<http://www.id-international.com>
port. 06 83 06 07 34
tél. / fax. 04 91 37 97 49
SIRET 44460157900014

Présentation

L'étude auprès des acteurs du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles de PACA (SPPPI PACA) a été réalisée par le bureau d'études ID International à la demande de la DRIRE (appel d'offres du 30/06/2008), entre octobre et novembre 2008.

L'objectif de ce travail était de recueillir leurs attentes concernant la mise en place d'un SPPPI nouvelle version.

L'enquête a été réalisée sous la forme d'entretiens en face-à-face (ou par téléphone), basés sur un questionnaire, validé par le comité de suivi de la mission, associant des représentants des différents collèges du SPPPI PACA. L'étude a été complétée par des entretiens avec des personnes ressources et une recherche documentaire.

Le panel (échantillon) auprès duquel le questionnaire a été réalisé est le suivant :

- 54 personnes interrogées (choix aléatoire pour une représentativité en termes de collèges et de zones géographiques), 49 questionnaires exploités (utilisation d'un logiciel de traitement de données)
- 14 représentants du collège « industriels », 12 du collège « associations » (dont 8 associations de défense de l'environnement) ; 8 du collège « élus et collectivités » , 7 du collège « Etat et assimilés », 6 du collège « scientifiques » et 2 du collège « syndicats »

La mission comprenait une restitution orale et une restitution écrite :

- Restitution orale (présentation) en réunion plénière le 16 décembre 2008 à l'Agora d'Aubagne, en deux parties :
 - Le diagnostic tiré des entretiens et de l'étude : les principaux points d'insatisfaction et de satisfaction des acteurs sur le SPPPI PACA aujourd'hui
 - Les propositions faites par les acteurs et les préconisations du bureau d'études quant au SPPPI nouvelle version, aboutissant à 10 propositions concrètes (pistes de travail)
- Remise d'un rapport détaillé (accompagné de la présente synthèse) courant janvier 2009

1. DIAGNOSTIC : LE SPPPI PACA AUJOURD'HUI, VU PAR SES MEMBRES

Le point de départ du présent travail est le constat dressé par la DRIRE sur l'essoufflement, depuis deux ou trois ans, du SPPPI PACA, dont elle assure le secrétariat et l'animation depuis plus de 36 ans.

Pour la plupart des acteurs interrogés, cet essoufflement est dû aux facteurs suivants qui démotivent certains membres (réponses formulées par l'ensemble des acteurs interrogés, tous collègues confondus).

A. LES POINTS D'INSATISFACTION

1. *La faible prise en compte de la parole de tous les acteurs : le principal motif de frustration*

Les acteurs décrivent une « **mainmise** » de la DRIRE, qui décide de tout, et utilise parfois le SPPPI PACA pour « imposer des décisions aux industriels ». Par ailleurs, **la parole de l'Etat est prédominante**, et d'après plus de 67% des répondants, le SPPPI devrait davantage intégrer les expressions des autres acteurs. Enfin, certains collègues, comme celui des **élus et des associations, ne sont pas impliqués au même niveau** que les autres acteurs (groupes de travail et plénière).

2. *Un déficit de communication : le « point noir » en termes de visibilité et lisibilité*

Pour les acteurs interrogés, dont 75,5% sont insatisfaits par la communication du SPPPI PACA vers la société civile, la **quasi-absence de communication externe** résulte en une faible visibilité de la structure et une perte progressive de lisibilité par les acteurs. De plus, les **productions sont irrégulières et les documents ne sont pas différenciés** (pas de versions synthétiques ou « non techniques » des compte-rendus de groupes de travail). Pour finir, 53% des répondants sont **insatisfaits par la communication interne** : il y a très peu de retours sur les travaux finalisés et aucune information sur les travaux en cours.

3. *Le Secrétariat Permanent : un fonctionnement irrégulier et une « organisation floue » qui créent une certaine inertie*

Les répondants déplorent l'**absence d'organigramme** et de **règles communes de fonctionnement**, de **représentant identifié** qui puisse être contacté en cas de besoin, et de **liste à jour des membres** (réseau inactif et inexploité). Par ailleurs, la **mobilité des cadres de la DRIRE** (Directeur régional et Chef de la DERS, qui portent le SPPPI) résulte en une perte de dynamisme et de suivi.

4. *Les moyens insuffisants au regard des enjeux*

Les répondants remarquent un **manque de transparence sur les moyens** affectés au SPPPI par la DRIRE (51% d'entre eux considèrent que le SPPPI manque de moyens : positionnement timide sur cette question qui a suscité beaucoup de commentaires). Les **moyens humains sont trop limités** pour pouvoir assurer le « minimum vital » et entraînent des délais d'action ou des temps de réaction très longs (compte-rendus en ligne plusieurs mois après la fin des groupes de travail, courriers restant sans réponse...). Enfin, le **site Internet est jugé peu opérationnel** (architecture floue, mises en ligne ou mises à jour tardives).

B. LES POINTS FORTS DU SPPPI PACA

1. *Le SPPPI PACA : valeur ajoutée par rapport à d'autres SPPPI en France*

En comparaison avec d'autres SPPPI en France (5 dans notre étude), celui de PACA est considéré comme une **structure animée**, avec des groupes de travail instaurés à l'année et une plénière annuelle, ce qui n'est pas le cas de tous les SPPPI en France. En outre, le SPPPI représente, même pour ses détracteurs, une **instance utile**, malgré ses imperfections actuelles (les acteurs interrogés souhaitent unanimement son maintien). Tous reconnaissent le **rôle consultatif du SPPPI**, où chacun peut (en principe) s'exprimer.

2. *La plénière*

Elle recueille un **taux de satisfaction de plus de 65%**. Les principaux points plébiscités par les répondants sont son **excellente organisation**, ainsi que l'occasion unique qu'elle représente pour les acteurs de divers milieux de se **rencontrer et d'échanger**.

3. *Les groupes de travail*

96 % des personnes interrogées sont en faveur du maintien des groupes de travail, qui sont considérés par certains comme des **lieux de formation réciproque**. De plus, les acteurs reconnaissent qu'ils permettent de se saisir de **sujets d'actualité** (dioxines, transport de matières dangereuses) et sont d'une **utilité directe pour les acteurs** (REX – retours d'expérience- avec mise en place de fiches probabilité).

2. PERSPECTIVES : QUEL SPPPI PACA « NOUVELLE VERSION » ?

A. CLARIFIER LES OBJECTIFS ET LES MISSIONS DU SPPPI PACA

1. *A quoi doit servir le SPPPI ?*

Sur le devenir du SPPPI PACA, on retrouve trois points de consensus : ce doit être un **lieu de rencontres et d'interactions** entre les différents collègues, ainsi qu'une **instance d'aide à la décision** (55% des personnes interrogées) et une **force de propositions** (vers les industriels, la DRIRE, l'État). Un point divise les acteurs (associations et élus sont « pour » ; industriels et représentants de l'Etat sont plutôt « contre ») : le SPPPI doit-il être un lieu de **débat sur les polémiques locales** (par exemple : incinérateur de la CUMPM) ?

2. *Concerter et débattre sur les pollutions, les risques et les impacts*

Les acteurs interrogés sont en faveur d'une **approche plus transversale des thématiques**, tout en **conservant la focale industrielle**. Il est nécessaire de **redéfinir les objectifs** poursuivis par le SPPPI : **prévention des pollutions industrielles, diminution du risque et des impacts** sur la santé, le bien-être des populations et les écosystèmes (entrée par les impacts et les milieux demandée par plus de 63% des répondants).

3. *Un rôle de mutualisation des connaissances ?*

Il est nécessaire **d'améliorer la communication entre les membres du SPPPI**, en créant un **annuaire** de ses membres avec les compétences et fonctions de chacun (« activer le réseau ») et en créant un **Intranet** (espace membres sur le site : forums, travail en ligne sur les documents). Le **rôle pédagogique du SPPPI** est confirmé par les acteurs interrogés (67%), en **organisant des formations ciblées**, en diffusant de l'information sur les formations proposées par d'autres organismes, et en proposant des conférences-débat, les « Conférences du SPPPI PACA ». Enfin, les répondants considèrent que le SPPPI peut jouer un **rôle de veille juridique et scientifique** en mutualisant la veille existante et en servant d'interface pour sa diffusion.

B. REDEFINIR SON FONCTIONNEMENT

1. Appliquer une méthodologie commune à tous les groupes de travail

D'après les répondants, le **choix et la définition des groupes de travail** doivent être **collectifs** (sujets et participants). Par ailleurs, il s'agit **d'améliorer le suivi des travaux** et de **responsabiliser les animateurs pour la communication sur les avancées** de leur groupe de travail. Enfin, il est essentiel d'instituer des **passerelles entre les groupes de travail**, pour assurer la circulation de l'information et développer les synergies.

2. Dynamiser la plénière

Tout d'abord, il serait utile **d'établir l'ordre du jour de manière collégiale**, afin de susciter l'adhésion du plus grand nombre. Par ailleurs, pour donner du sens à la plénière, on pourrait **dresser un bilan des actions** entreprises, **établir les orientations pour l'année** à venir et ouvrir le débat en **vulgarisant les présentations**. Enfin, une animation plus dynamique des débats pourrait être mise en place, en s'appuyant sur une **personnalité extérieure** (neutre), qui connaisse les sujets débattus.

3. S'ouvrir à d'autres acteurs et prendre en compte leur parole

Dans le SPPPI nouvelle version, le **rôle de la DRIRE est à revoir**. **Intégrer les élus et les collectivités** locales est essentiel (aller à leur rencontre, leur proposer des sujets qui les intéressent, les responsabiliser sur la prévention des risques). Il est également nécessaire de **redéfinir la place des experts et des scientifiques** (constituer un Comité scientifique pluridisciplinaire, demandé par plus de 60% des personnes interrogées). Enfin, pour ouvrir le débat à d'autres acteurs et leur permettre de participer, le SPPPI pourrait **délocaliser les réunions** des groupes de travail en dehors du 13, **défrayer les personnes** n'ayant pas les moyens de se déplacer (associations, syndicats).

C. AMELIORER LA VISIBILITE ET LA LISIBILITE DU SPPPI PACA

1. Affirmer l'originalité du SPPPI PACA au sein de la Région

La **vocation régionale du SPPPI** est à confirmer, en **intégrant les autres départements** que le 13 et les **autres bassins industriels**. Une réflexion et une action à **géométrie variable** en fonction des thématiques seraient préférable, d'après les répondants, à une structure trop « rigide ». Enfin, il s'agit d'affirmer l'originalité du SPPPI par rapport aux autres instances de concertation/ information (CLIC, CLIE, CLIS, instances ad hoc de concertation...) et son **rôle d'interface**.

2. Des outils d'information à créer

Plusieurs suggestions ont été faites : publier une **lettre du SPPPI** à échéance régulière, améliorer le **site Internet**, avoir des **ambassadeurs/rapporteurs du SPPPI**, communiquer dans la **presse régionale et spécialisée**, s'appuyer sur des **conférences-débats** qui pourraient aider le SPPPI à informer sur ses actions.

3. Mettre en place une stratégie de communication

Pour l'élaboration et la mise en place d'une véritable stratégie de communication, plusieurs options sont possibles (et non exclusives) : créer un **groupe de travail** chargé d'assurer la communication, s'appuyer sur le **CYPRES**, déléguer cette tâche à **l'instance dirigeante collégiale** ou alors faire appel à un **prestataire externe** (agence de communication ou de relations presse).

D. CONSTRUIRE UNE INSTANCE DE GOUVERNANCE COLLEGIALE

1. Options non retenues et enjeux à relever

Après analyse, il semble que **certaines structures de gouvernance soient à écarter** : conservation de la **structure informelle actuelle, Groupement d'Intérêt Public** (trop lourd et à durée limitée), **fusion avec le CYPRES** (clarifier les rapports SPPPI/CYPRES et leurs missions respectives au préalable). Les **enjeux essentiels** restent **l'amélioration du fonctionnement** du SPPPI, l'identification d'un **référent** (demandé par 69.4% des répondants) et davantage de **transparence sur la gestion des moyens**.

2. Créer une association support du SPPPI ?

La proposition du bureau d'études, à partir de l'analyse conduite (à débattre par la suite par le comité de pilotage en charge de la mise en place du SPPPI nouvelle version) est la **création d'une association support du SPPPI**, comme cela est le cas pour plusieurs SPPPI en France. Les avantages résident dans le fait qu'elle apporte une **réponse aux principales demandes des acteurs**, permet une **diversification des sources de financement** et une **relative autonomie par rapport à l'État et la DRIRE** et enfin responsabilise les **différents collèges dans l'animation et la gestion de la structure**. Les inconvénients sont la **redondance avec le CYPRES**, la nécessité de se prémunir contre la **gestion de fait** et la sollicitation de **contributions supplémentaires** auprès des entreprises et collectivités.

3. Nécessité de mettre en place une large concertation sur l'avenir du SPPPI PACA

Compte tenu des attentes identifiées, il semble indispensable de « co-construire » une solution partagée, en trois étapes : constituer un comité de pilotage représentatif de chacun des collèges, initier une large concertation afin de définir un projet pour le futur SPPPI et rédiger une charte clarifiant l'organisation et le rôle de chacun, pour instaurer un climat de respect et de confiance réciproques.

3. CONCLUSION : LES 10 PROPOSITIONS PRINCIPALES

1. Mettre en place une large concertation avec tous les collèges sur le devenir du SPPPI	
Rôle	2. Redéfinir de manière collégiale les objectifs et les missions du SPPPI
	3. Redéfinir le(s) périmètre(s) du SPPPI
Gouvernance	4. Instituer une structure de gouvernance et d'animation collégiale (charte)
Fonctionnement	5. Nommer un représentant du SPPPI reconnu par tous les membres
	6. Donner à tous les collèges l'opportunité de s'exprimer et de participer au travail collectif
	7. Appliquer une méthodologie de travail validée par tous
	8. Dynamiser la réunion plénière
Communication	9. Clarifier les relations entre le SPPPI et le CYPRES
	10. Mettre en place une stratégie de communication à l'attention des membres du SPPPI et en externe